

Message de Walter M. Citrine

Autor(en): **Citrine, Walter M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **25 (1933)**

Heft 4

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Partout ailleurs à l'étranger, c'est le Parlement qui tranche en dernier ressort. De plus, la Suisse est un pays dans lequel le mouvement ouvrier a pu défendre ses conquêtes avec le plus de succès. Nous pouvons constater sans exagérer que notre pays, bien que petit, n'est pas sans importance en tant que rempart dans la lutte contre la réaction sociale. L'issue de la lutte actuelle ne sera donc pas sans avoir son importance pour nos camarades étrangers.

Nous publions dans le présent numéro quelques extraits de militants syndicaux étrangers éminents sur la question de la baisse des salaires. Nous nous rendons compte que les ouvriers de tous les pays soutiennent la même lutte que nous. Nous devons également nous rendre à l'évidence que partout où la baisse des salaires a été appliquée, la situation économique ne s'est pas améliorée comme on l'avait promis, au contraire, la crise s'est aggravée. Veillons à ce que le soir du 28 mai nous puissions dire: la classe ouvrière suisse a défendu ses positions avec succès. Au travail, collègues, il s'agit de réaction ou de progrès dans la politique fédérale économique, financière et sociale!

Message de Walter M. Citrine.

Secrétaire général de la Fédération des syndicats britanniques et
président de la Fédération syndicale internationale.

La concurrence internationale se manifeste sous de nombreuses formes, mais il n'y en a pas de plus stupide ni de plus dégradante, de plus futile dans ses effets qu'une concurrence exercée dans la réduction des salaires entre différents pays qui luttent par tous les moyens pour maintenir leur exportation. Les conséquences d'une semblable politique sont immanquablement néfastes. Il suffit de procéder à une réduction du standard de vie dans chaque pays, ce qui réduira les salaires des ouvriers au niveau des pays les moins bien organisés. C'est là une politique dangereuse et illusoire en tout temps; c'est surtout contraire au bon sens, à un moment où le commerce d'exportation a diminué pour tous les États et que la production dépasse partout la consommation. Il est clair qu'une telle politique fera faillite pour autant qu'elle ne soit pas adoptée partout. Le mouvement syndical de tous les pays s'est rendu compte que les employeurs revendiquent la baisse des salaires sous prétexte que le coût de la main-d'œuvre a baissé dans les pays qui sont leurs concurrents sur le marché de l'exportation.

La Suisse ne doit pas être seule à devoir résister à cet argument des employeurs. La réduction des salaires prévue pour le personnel de l'État, que le Parlement suisse a décidé d'imposer, est comparable à l'action déclenchée par le gouvernement britannique et appliquée il y a 18 mois. Le mouvement des syndicats

britanniques, comme on le sait, s'est toujours efforcé de faire ressortir l'erreur qu'il y avait à vouloir réduire la capacité d'achat des ouvriers, et supprimer par là les débouchés pour les produits commerciaux.

A l'époque de l'après-guerre, on avait tenté de temps à autre de réduire le standard de vie. La dernière vague de réduction se produisit en 1931 à la suite d'une panique économique déclenchée avec la connivence de financiers internationaux. Pour des raisons d'économie, le gouvernement britannique a imposé des réductions de salaires drastiques au personnel des services publics et a réduit d'environ 10 pour cent les indemnités de chômage versées aux sans travail. L'une des raisons données pour expliquer ces mesures fut qu'une diminution des dépenses publiques stimulerait l'industrie privée. Il a été prouvé que c'était une erreur.

La réduction des dépenses du gouvernement a sans contredit réduit le volume du degré d'occupation dans l'industrie qui se rapporte directement à l'exécution des projets de travaux publics. Mais on n'a pas remarqué d'augmentation correspondante de l'occupation dans les autres industries. Au contraire, le degré d'occupation a en général sérieusement diminué durant l'époque où cette politique fut appliquée.

Un autre argument présenté pour justifier la réduction des salaires dans l'industrie britannique reposait sur le fait que le coût de la production diminuerait et que la Grande-Bretagne serait ainsi plus à même d'assurer une large part au commerce d'exportation. Une fois encore, cet argument n'a pas été confirmé par les événements. Il n'y a eu aucune augmentation dans le commerce d'exportation, et, selon mon avis, il n'y a pas d'amélioration possible tant que le niveau des prix continue à baisser.

Les faits concernant le commerce et le degré d'occupation, qui se sont produits durant la campagne « d'économies » inaugurée par le gouvernement britannique, ont démontré en conclusion l'erreur qu'est cette politique de réduction des salaires. En 1932, il y avait 450,000 ouvriers de moins occupés qu'en 1930, et le chômage a augmenté en moyenne de 16,1 pour cent pour les chômeurs assurés en 1930 et 22,1 pour cent en 1932. Nul doute que cette politique « d'économie » restrictive du gouvernement soit responsable des résultats.

Je suis certain qu'en s'opposant à la baisse des salaires les syndicats suivent la seule voie saine et efficace dans l'état actuel des conditions économiques internationales.

En Grande-Bretagne, les efforts persistants déployés par les syndicats, ont fait douter plus d'un homme placé aux responsabilités publiques de la sagesse d'une politique de baisse des salaires. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui parmi ces hommes répudient la doctrine de la réduction des salaires comme un moyen de faciliter le relèvement du commerce.

Dernièrement, un des grands quotidiens s'est rallié à la politique défendue par le « Daily Herald » qui, comme on le sait, est l'organe officiel du mouvement travailliste et dont le tirage atteint plus de 1.600,000 exemplaires.

La conversion de ce journal capitaliste, qui actuellement se prononce catégoriquement contre toute nouvelle baisse, est symptomatique et prouve la répulsion qui se manifeste contre la politique qui tend à rétablir la prospérité au détriment du peuple.

Vos membres auront peut-être intérêt à savoir que les syndicats britanniques ont remporté un succès remarquable en maintenant le standard de vie des ouvriers. Malgré les modifications qu'ont subi les salaires durant la période d'après-guerre, les salaires réels, c'est-à-dire les salaires mesurés par la capacité d'achat, sont actuellement quelque peu plus élevés en Grande-Bretagne que durant la période de 1920.

Mes vœux accompagnent les ouvriers suisses dans leur opposition contre la politique néfaste qu'est la réduction des salaires.

La lutte contre la baisse des salaires en France.

Par *Léon Jouhaux*, secrétaire de la C. G. T.

En France, l'action des organisations ouvrières s'est employée — grève du textile du Nord, de la chaussure à Fougères, celle d'Armentières actuellement, pour ne citer que les principales — à empêcher la politique patronale désastreuse de la diminution des salaires, de prendre la même ampleur que dans certains autres pays. Sans doute n'avons-nous pas réussi à empêcher quelques effets de cette économie à rebours, mais ils sont demeurés limités et, tout compte fait, nous affirmons que la résistance des syndicats a rendu ainsi des services éminents à l'économie nationale.

Et c'est justement à cause de cela que nous ne voulons pas accepter ni subir les projets financiers du gouvernement en ce qui concerne les fonctionnaires. Nous n'entrons pas dans toutes les raisons de fait et de droit que nos camarades des administrations et services publics invoquent justement contre ces projets. Nous nous en tenons à la thèse d'ensemble du mouvement ouvrier.

La Confédération Générale du Travail est avec les fonctionnaires. Non pas seulement parce qu'ils sont des nôtres, ce qui suffirait pourtant à leur assurer la solidarité totale de notre mouvement. Mais aussi parce qu'on veut en faire les premières victimes d'une politique régressive, dont nous n'avons cessé de dire l'absurdité.

Leur cause est très étroitement celle de tous les travailleurs, l'assaut dirigé aujourd'hui contre leurs traitements n'est qu'une